

Charte d'engagement

Un Carré pour la Biodiversité

Cochez les cases choisies pour chaque bloc, renseignez la superficie de votre carré, et vos coordonnées

Retournez -nous votre charte
par mail ou courrier après
l'avoir remplie et signée

CPIE Pays de Bourgogne
Pré Ouche - 71 360 Collonge la madeleine
contact@cpiе-pays-de-bourgogne.com

Mes coordonnées

*Le CPIE est susceptible de vous contacter uniquement dans le cadre
du programme « Un carré pour la biodiversité ».

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :@.....

Je possède un compte Facebook et
serais intéressé-e pour faire partie
de la communauté « Un Carré pour
la Biodiversité » :

- oui
 non

Fait àle

Signature :

1



Je crée mon Carré

Pour cela, je m'engage à :

- ne pas faucher le Carré avant le 31 août
- ne jamais arroser le Carré
- ne jamais utiliser de pesticides sur le Carré
- ne pas semer de graines type « prairie fleurie » sur le Carré
- ramasser la végétation après la fauche

Je l'observe

Je m'informe et me forme au(x) programme(s) de sciences participatives proposées par mon CPIE, puis y participe en partageant au moins une fois dans l'année mes observations de la biodiversité

Ça m'intéresse, je souhaite en savoir davantage

Non, je ne me sens pas prêt(e) à contribuer aux sciences participatives pour le moment

2

... m²

3

Je le valorise

- J'envoie une photo de mon Carré au CPIE
- J'expose les panneaux indiquant l'existence de mon Carré
- Je fais connaître mon action autour de moi

Je pense réaliser une ou plusieurs de ces actions

Je préfère que mon engagement reste parfaitement confidentiel

Je m'engage

Comme tous ceux qui ont signé et créé leur Carré pour la biodiversité, je m'engage à respecter cette charte durant au moins une saison complète

4

POURQUOI CULTIVER UN CARRÉ ?

Un grand nombre d'espèces végétales et animales nous entourent au quotidien. Si on s'intéresse d'un peu plus près à cette nature mystérieuse, on découvre **un monde spectaculaire !**

En gardant un Carré d'espace enherbé durant une année, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans arroser ni apporter d'engrais ou de pesticides, **vous permettrez à la flore de s'y développer naturellement et aux espèces animales de s'y installer.** Par quelques gestes simples et en nous transmettant vos observations, vous participerez à la préservation de la biodiversité.

Aujourd'hui, chacun est invité à cultiver son Carré pour la biodiversité en s'engageant pour une surface choisie d'un minimum de 4m² **selon ses ambitions et ses possibilités !**

À VOUS DE JOUER !

4 missions pour être « Carré »



Signer la charte et nous l'envoyer



Délimiter un emplacement ensoleillé pour votre Carré



Prendre des photos de votre Carré et des espèces observées



Communiquer vos photos et observations au CPIE

4 règles d'or sur le Carré



Pas d'arrosage



Zéro pesticides



Zone interdite à la tondeuse



Faucher votre Carré annuellement en septembre et exporter la fauche

Contact



CPIE Pays de Bourgogne
03 85 82 12 27
contact@cpiе-pays-de-bourgogne.com
71 360 Collonge la madeleine



Un Carré pour la Biodiversité

Partenaires financiers :

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Observatoire Local
de la Biodiversité
CPIE

olb.cpie.fr

Cultivez

UN CARRÉ POUR LA BIO DIVERSITÉ

**PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS,
ÉCOLES, ENTREPRISES...
PARTICIPEZ !**

Cultivez un Carré pour la Biodiversité en réservant un espace de votre jardin pour laisser vivre une nature ordinaire et contribuer aux sciences participatives par le partage des observations.